



Au Collège communal / Collège
des Bourgmestre et Echevins
A l'attention du service population

Aux sociétés informatiques

Votre correspondant Z. Borakis	T 02 518 20 98	Votre référence	Annexes
E-mail zisso.borakis@rrn.fgov.be	F 02 518 25 98	Notre référence III/3296138	Bruxelles 08.02.2018

Instructions pour la tenue à jour des informations au Registre national des personnes physiques. – TI132: Droit de vote des Belges à l'étranger. – Adaptations.

Mesdames,
Messieurs,

En application de la loi du 17 novembre 2016 modifiant le Code électoral et la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen (M.B. du 20 décembre 2016), un certain nombre de dispositions ont été modifiées en ce qui concerne le droit de vote des Belges à l'étranger.

Les modèles des formulaires de demande d'inscription comme électeur, de procuration et de déclaration sur l'honneur pour les Belges résidant à l'étranger ont été déterminés par les arrêtés royaux du 30 novembre 2017 (M.B. du 15 janvier 2018), et sont d'application depuis le 25 janvier 2018.

Les structures pour la mise à jour du TI132 au Registre national ont subi quelques adaptations en ce sens. Les modifications au programmes du Registre national ont été mis en service le mardi 6 février 2018.

Le TI132 relatif au droit de vote des belges à l'étranger est exclusivement mis à jour par les postes consulaires de carrière du SPF Affaires étrangères.

* * *

Les services du Registre national procéderont, au cours des prochaines jours, à une suppression automatique des TI132 actifs qui sont actuellement présents dans les dossiers, avec comme date de suppression le 24 janvier 2018. Le helpdesk du Registre national vous enverra un e-mail vous informant de cette suppression.

* * *

Parc Atrium
Rue des Colonies 11
1000 Bruxelles

T 02 518 21 31
F 02 518 26 31

callcenter.rrn@rrn.fgov.be
www.ibz.rrn.fgov.be

Les instructions pour la tenue à jour de ce type d'information seront adaptées, et elles seront incluses dans la brochure des Instructions pour la tenue à jour des informations au Registre national.

La dernière version des instructions, mise à jour par type d'information, peut être consultée sur le site Internet du Registre national:

<http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/reglementation/instructions/liste-des-types-dinformation/>.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Etienne Van Verdegem,
Conseiller général

